

## [DISSERT] Règle morale versus la règle de droit

Par **etudlun**, le **30/09/2017** à **15:55**

Bonjour j'ai une dissertation à faire pour lundi intitulé  
Règle morale versus la règle de droit ?

Je vous présente mon plan :

- I) 2 règles à dissocier
  - 1) règle morale
    - a) Influence religieuse
    - b) Différences avec la règle de droit
  - 2) Règle de droit
    - a) règle de droit dure
    - b) existence de règle de droit souple
  
- II) 2 règles complémentaire
  - 1) influence réciproque
    - a) la loi influence la morale
    - b) la morale influence la loi
  - 2)

Pour le reste je suis totalement perdu, en faite en y réfléchissant je trouve mon plan nul et je ne pense pas un I) règle de droit et II) règle morale soit la solution ( trop facile pour être vrai). Ca fait 2 jours que j'essaye de faire un plan mais je trouve toujours pas.  
Pouvez vous m'aider ?

Par **decastellouis**, le **30/09/2017** à **20:58**

Bonjour Etulun,

Votre plan semble cohérent dans l'ensemble toutefois on a l'impression qu'il est un copié/coller d'un cours, il faudrait être original, par ailleurs, les intitulés de vos titres sont moins évocateurs , il faudrait revoir la formulation vos titres.

Le sujet en lui même est intéressant mais loin de vous embêter avec les théories de la philosophie du droit en jus naturalis et jus positivum, il faudrait relire votre cour

Par **Camille**, le **30/09/2017** à **22:42**

Bonsoir,

Sujet qui me rappelle immanquablement une anecdote citée par le célèbre Maître Eolas dans l'un de ses billets de son blog :

[citation]*L'avocat est un juriste, un procès est une affaire de droit, et uniquement de droit. Pas de morale.*

*Ce n'est pas moi qui le dis. A mon premier dossier d'assises, le président m'a sèchement coupé la parole quand je me suis avancé sur le terrain de la morale en me disant « Maître, nous ne sommes pas ici pour faire de la morale, mais du droit ». J'ai retenu la leçon.*

*La loi, rien que la loi.*[/citation]

[smile16]